

Rapport P-363 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-363 du 27 septembre 2016: «Pour l'assouplissement de la convention signée entre la Ville de Genève et la Fondation Hippomène concernant le parc Hentsch».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 20 mars 2017)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-360 au Conseil administratif, avec la recommandation acceptée par le Conseil municipal le 20 mars 2017: dans le cadre de l'application de cette pétition, de ne pas modifier le texte de la convention signée entre la Ville de Genève et la Fondation Hippomène, mais d'en faire une interprétation souple qui permette d'organiser des événements pour les familles et les écoles, ainsi que quelques aménagements légers en été (ludobus, chaises longues, «buvette» temporaire sur le modèle du parc Bertrand).